

Agenda

Les concerts

Samedi 9 juin POLYFEMNA accueillera au foyer municipal, le groupe EVASION "chanteuses professionnelles" pour un concert au profit de RETINA FRANCE "vaincre les maladies de la vue".

Les artisans de la "route des savoir faire de l'Oisans" seront conviés à cette journée afin de valoriser les talents manuels de l'Oisans et ainsi les associer aux talents vocaux. Entrée : 10 euros.

Du 18 juin au 22 juin, semaine musicale de fin d'année de l'École de musique :

Lundi 18 : les cuivres et la chorale Chant'Oisans à 20h à l'église d'Allemont.

Mardi 19 : petit orchestre et chorale à 18h à l'église de Bourg d'Oisans.

Mercredi 20 : Classe d'éveil et d'initiation à 16h à la Médiathèque.

Jeudi 21 : concert à 18h au Musée des minéraux.

Vendredi 22 : concert de clôture et apéro à 17h aux Charmilles.

Dimanche 29 juillet à 17h en l'église du Bourg d'Oisans : Orgue et chants avec Mme Lorenzo Cipriani (soprano) et M. Lorenzo Cipriani (orgue). Entrée libre.

Dimanche 05 août à 17h en l'église du Bourg d'Oisans : Orgue et chants. Libre participation aux frais.

Les ateliers créatifs du Musée

Le 5 mai de 15h à 17h atelier aquarelle adulte entrée gratuite sur réservation.



Le 20 mai de 14h à 18h atelier sculpture : rendez-vous sur le parvis du musée pour une animation démonstration, par le sculpteur Janpol. Sa démonstration consistera à travailler devant le public avec des outils manuels, et à faire "tater" la pierre durant quelques minutes aux enfants accompagnés et aux adultes intéressés.

Les 23 mai et 13 juin de 15h à 17h atelier peinture sur bois avec Rodolphe Candau. (participation 5€)

Le 9 juin de 15h à 17h atelier aquarelle adulte entrée gratuite sur réservation.

Les jeudis 28 juin, 12 et 26 juillet, 30 août à 17h : présentation de la sculpture par l'Artiste Caroline Hanania. « Assistez à un diaporama sur la sculpture et participez à une discussion sur ce thème. Après un rapide tour d'horizon de la sculpture figurative selon les époques, l'artiste vous présentera la réalisation de deux de ses céramiques, de l'idée aux finitions... »

Les animations de la Médiathèque



Le 12 mai - Conte : Lila Khaled.

Dans le cadre du Festival des Arts du récit, une merveilleuse conteuse est accueillie à la médiathèque pour un spectacle tout public, et une rencontre avec les stagiaires de l'atelier conte.

Les 25 et 26 juin - Formation : histoires pour les tout-petits. L'objectif de cette formation est de comprendre l'importance des histoires et des livres dans le développement des tout-petits, et de savoir comment leur transmettre. Inscription sur les deux jours uniquement. 9h30-16h30.

Exposition de maquettes de cathédrales et film

Du 7 juillet au 19 août en l'église du Bourg d'Oisans, exposition de maquettes de cathédrales gothiques françaises (Chartres, Paris, Vienne, etc.) de Hubert Dalmolin, panneaux pédagogiques et présentation d'un film sur la construction des cathédrales.



Amicale laïque des Sables

Le 19 mai 2012 vente de gâteaux sur le marché pour financer une partie du voyage scolaire des élèves de l'école des Sables (3 jours à Vassieux, dans le Vercors).

Le 16 juin à partir de 14h, Kermesse de l'école des Sables.

Le Sou des écoles

Le 23 juin, Parc de la mairie, Kermesse du Sou des écoles suivi d'un barbecue.



Madame, Monsieur,

LES BRÈVES

Mai 2012

L'hiver s'achève et déjà de nombreuses manifestations et événements sportifs et culturels s'annoncent dans notre commune. Comme d'habitude tout est mis en œuvre par les services de la ville, mais aussi par les bénévoles, pour confirmer la tradition touristique et d'accueil de notre commune.

L'accueil c'est aussi l'embellissement et le cadre de vie. Il profite avant tout aux habitants, mais participe à la notoriété de Bourg d'Oisans : fleurissement, espaces verts, parcs, voiries, terrasses, etc sont des enjeux importants pour notre village. Une démarche innovante a été initiée cette année, comme vous pourrez le découvrir sur la plaquette ci-jointe. Elle vise à réorganiser nos espaces verts et le fleurissement, afin d'optimiser le temps de travail et réduire la consommation d'eau, d'engrais, de gas-oil... Cela se traduira par des changements visuels. Cette première année sera expérimentale et nous comptons sur vous aussi pour nous faire part de vos remarques sur les nouveautés que vous constaterez. C'est ensemble que nous arriverons à améliorer notre environnement, à maîtriser les dépenses publiques et à aller vers davantage de développement durable.

Ce printemps est aussi une période d'échéances électorales majeures : élection du président de la République les 22 avril et 6 mai, puis les législatives les 10 et 17 juin 2012. Ne manquez pas ces rendez-vous essentiels pour l'avenir de notre pays, et participez activement en allant voter pour faire entendre votre voix !

Je vous souhaite à tous un beau printemps 2012. Bien cordialement,

Le Maire,
André SALVETTI

INFOS MUNICIPALES

Nettoyage de printemps

Organisation d'une journée durant laquelle les habitants de la plaine ont l'occasion de se retrouver pour nettoyer ensemble les "points noirs", du Rafour aux Gauchoirs

Le Samedi 12 mai, après midi et soirée

Une prochaine réunion pour programmer définitivement la journée a lieu le 24 avril à 19h, salle du conseil. Elle s'adresse à nos partenaires habituels mais aussi aux présidents de toutes les associations de Bourg d'Oisans, à tous ceux qui ont envie de participer à l'élaboration de cette journée festive.

Ordre du jour de la réunion du 24 Avril :

- * Recueil des points noirs, pour compléter la liste pré-établie.
 - * Organisation des boucles et secteurs et répartition des équipes qui accueilleront les bénévoles de la journée du 12 mai.
 - * Préviation du matériel à emprunter, à emporter
 - * Nous allons avoir besoin de personnes responsables à vélo, à pied, à cheval, en minibus... Si vous avez des charrettes à vélo, nous sommes preneurs !
 - * La gestion du goûter va demander de la préparation où il est toujours agréable de ne pas se retrouver tout seul.
- Si vous êtes nombreux à cette réunion du 24 avril, nous pourrions envisager un atelier cuisine, en préparation de la soirée autour du four à pain du Vert.

Alpe d'Huzes 2012

Les 6 et 7 juin 2012, environ 8000 cyclistes ont fait le pari de grimper 6 fois la route de l'Alpe d'Huez depuis Bourg d'Oisans. Ils le font pour encourager et aider les personnes atteintes d'un cancer à vivre une vie saine et heureuse. L'Alpe d'Huzes a récolté 20,1 millions d'€ en 2011, intégralement reversés à la fondation Kwf et espère arriver à faire encore mieux cette année. Grâce à une excellente coopération franco-néerlandaise, l'Alpe d'Huzes a pu devenir une manifestation de solidarité, qui apporte bonne humeur et enthousiasme dans Bourg d'Oisans. Bien sûr, un tel rassemblement est une chance pour Bourg d'Oisans, mais cela peut causer quelques désagréments bien facilement acceptables : il est conseillé d'éviter de monter à l'Alpe d'Huez le 6 juin entre 10h et 18h et le 7 juin entre 4h30 et 20h. En cas de nécessité, il faudra compter un temps de trajet plus long. A noter aussi quelques nuisances sonores prévues le 7 juin dès 4h du matin dans le centre du Bourg. Merci d'avance à tous de votre compréhension et de l'accueil chaleureux que vous ferez à cette manifestation de solidarité exceptionnelle.

Une nouvelle radio en Oisans



Une nouvelle radio est présente sur nos ondes FM depuis le début de l'année. Il s'agit de Radio Oxygène Oisans, une radio locale associative tournée vers les communes et les stations de l'Oisans et vers ses habitants comme ses vacanciers. Tous les jours de 7h à 12h et de 16h à 19h, les auditeurs peuvent retrouver les informations

du canton : agenda des manifestations, Infos services, associations, Infos-stations, météo ... L'association est basée au Bourg d'Oisans où elle compte y installer son studio et développer progressivement ses programmes. On peut l'écouter sur 90.4 FM et sur internet www.radiooxygene.com, (et bientôt également sur une nouvelle fréquence, le 94.2).

Pour contacter la radio : 0820 95 6000 ou 06 68 51 99 99.

Pour envoyer une information : redaction38@radiooxygene.com. Vous pouvez aussi retrouver radio Oxygène Oisans sur facebook

MAIRIE DE BOURG D'OISANS

Courrier : rue Humbert, BP23, 38520 Bourg d'Oisans
Téléphone : 04 76 11 12 50 - Télécopie : 04 76 80 26 74
Courriel : accueil@mairie-bourgdoisans.fr
Site internet : www.bourgdoisans.fr

Directeur de publication : André SALVETTI
Maquette & coordination : Elisabeth VARREAU
Rédaction : Equipe municipale
Impression par nos soins sur papier éco-responsable
2012 - ISSN N° 1269-200X

Zones partagées

La municipalité a à cœur d'instaurer un nouvel équilibre entre les différents modes de déplacements dans la commune en favorisant les "déplacements doux", c'est-à-dire non motorisés.

Dans la plaine, le projet d'un itinéraire sécurisé et au calme, de type "voie verte" avance : en reliant Allemont au Clapier d'Auris, il offrira enfin aux habitants des villages et des hameaux une alternative à l'automobile, aux cyclistes un moyen agréable et sûr de se rendre au pied des cols, à tout un chacun de parcourir agréablement notre bocage, unique dans les Alpes.

Au bourg, depuis la mise en service de la déviation et le recalibrage de l'ex-nationale côté entrée nord, la circulation s'est considérablement apaisée. La transformation de cette route passante en rue paisible sera poursuivie progressivement jusqu'à l'autre entrée, et la piste cyclable reliée aux futurs itinéraires cyclistes.

Enfin, le cœur du bourg deviendra progressivement une "zone partagée". Partant du constat que les rues du centre (Daday, Bataille, Viennois) étaient inadaptées au déplacement des piétons et des cycles (trottoirs trop étroits, sens unique de circulation), et profitant des récentes évolutions du code de la route, nous avons choisi de les aménager en zone partagée. Dans ces zones, identifiables par une signalisation spécifique, il n'y a plus de distinction entre la chaussée réservée aux véhicules et cycles, et les trottoirs réservés aux piétons. Véhicules motorisés, piétons, cycles, rollers, etc. se partagent la rue comme c'était le cas des voitures à bras, voitures à cheval, piétons et cavaliers avant l'avènement de la voiture.

Quelques règles :

- priorité absolue aux piétons. Priorité des piétons sur les cycles et des cycles sur les véhicules à moteur,

- ⇒ vitesse limitée à 20km/h maximum,
- ⇒ stationnement interdit en dehors des emplacements marqués au sol et signalés. L'arrêt est bien sûr autorisé pour charger ou décharger ses courses ou un passager, à condition de ne pas gêner,

- circulation autorisée dans les deux sens pour les piétons et les cycles, même en cas de sens unique pour les véhicules à moteur.

Nos conseils :

Cheminer de préférence sur les bandes latérales colorées quand on est à pied (ce n'est pas une obligation, la seule obligation faite aux piétons est de ne pas obstruer la circulation).

Bien vérifier qu'un cycle n'arrive pas "à contre sens" lorsqu'on s'engage en voiture dans une rue partagée.



Jeux du parc de la mairie : on rénove.

Les jeux pour enfants du parc de la mairie ont vieilli et doivent être remplacés. Les travaux seront réalisés pour l'été 2012 et les jeux seront donc indisponibles pendant quelques semaines. Sont prévus : un nouveau jeu pour les grands (4-12ans), un jeu pour les petits (2-6 ans), une balançoire sur ressorts, de nouveaux jeux sur ressorts. Les copeaux de bois actuels seront remplacés par un gazon synthétique spécial. conçu pour amortir les chutes. Enfin, la zone sera clôturée avec portillon, afin de protéger les plus

jeunes enfants de la circulation automobile et éviter que des chiens indisciplinés viennent souiller l'espace.

La maison de la montagne

L'Office de tourisme fait actuellement l'objet de travaux importants. Outre l'agrandissement de la zone d'accueil des touristes, afin de répondre aux normes exigées pour le classement de l'office de tourisme au regard de la réforme des catégories touristiques, une nouvelle zone a été créée pour la partie « maison de la montagne ». L'objectif est d'accueillir le bureau des guides sur un même lieu, afin de

mutualiser l'accueil. Fin des travaux prévue en mai 2012.

Foyer municipal / réunion publique

Le foyer municipal sera prochainement complètement réhabilité. Le permis de construire est en cours d'instruction et le projet devrait pouvoir démarrer en fin d'été. Une réunion publique est organisée le jeudi 24 mai à 18h30 en mairie, salle du Conseil, pour présentation du projet. Les esquisses du projet seront exposées en mairie à partir de cette date.

8 Mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 aura lieu le 8 mai à 11h au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur au foyer municipal. Tous les habitants sont invités à se rassembler pour rendre hommage aux morts pour la France et pour la paix. Les enfants, comme lors de la cérémonie du 11 novembre dernier, sont particulièrement bienvenus, afin de perpétuer la mémoire du combat pour la paix et la liberté.

Intercommunalité : L'Oisans en musique.

Depuis le 1er février 2012 la Communauté de communes de l'Oisans a pris à sa charge, dans le cadre d'une nouvelle compétence, l'école de musique de Bourg d'Oisans. C'est une demande de la commune enfin reconnue. Il était anormal que l'école soit seulement financée par la commune, alors qu'elle accueille des élèves de tout l'Oisans. Nous souhaitons longue vie et de nouveaux projets pour cette école qui trouvera, à travers toutes les vallées de l'Oisans, un nouveau souffle.

Déménagement du RAM

Le relais d'assistantes maternelles (RAM) change de locaux, toujours dans le bâtiment de l'enfance. Ce service se situe désormais à gauche en entrant dans le bâtiment (ex périscolaire). En effet, l'espace antérieur a été mis à disposition de la crèche les Bambins de l'Oisans, qui passe ainsi de 20 à 30 places au 1er mai 2012. Rappelons que depuis février 2012, la Communauté de communes a élargi ses compétences et finance aujourd'hui l'association des Bambins de l'Oisans.

Le Défi des 3 Villards

3 courses, 3000m de dénivellée, 3000 € de récompenses. « Le Défi des 3 Villards en Oisans » s'adresse à tous les passionnés de course ou de marche qui veulent s'élancer à l'assaut de ces sentiers pleins de surprises ! Amoureux des grands espaces ou tout simplement contemplatifs, cet évènement sportif allie la difficulté qu'est le kilomètre vertical avec ses 1000 m de dénivellée positive et la beauté des panoramas à couper le souffle. Du haut de leurs falaises plissées, les « 3 Villards » nous narguent et nous convient à aller flirter avec les cimes.

15 juin : Bourg d'Oisans - Villard Reculas (1627m)
16 juin : Bourg d'Oisans - Villard Reymond (1731m)
17 juin : Bourg d'Oisans - Villard Notre Dame (1642m)

Renseignements et inscriptions office du tourisme.

Disques de stationnement

La réglementation concernant les disques de stationnement dans les zones bleues a changé. Il s'agit d'une volonté d'uniformiser le disque de stationnement au niveau européen. Les anciens disques ne sont plus valables, et leur utilisation peut vous exposer à une contravention.

Les nouveaux disques sont bleus sur une face, ils ne comportent que l'heure d'arrivée. C'est le panneau de stationnement où vous garez votre véhicule qui indique la durée maximale. Ces nouveaux disques obligatoires sont en vente auprès de certains commerçants de Bourg d'Oisans, et aussi en mairie, médiathèque, musée...

La FOURMI recrute

Vous êtes en recherche d'emploi ou vous souhaitez compléter votre temps de travail, prenez contact avec l'Association Intermédiaire la FOURMI à Vif, au 04 76 72 75 99. La FOURMI vous propose des missions ponctuelles ou durables telles que : ménage, repassage, jardinage, bricolage, garde d'enfants de + de 3 ans, livraison, restauration, manutention, travaux du bâtiment, agent de nettoyage, veilleur de nuit...

Le Trail de l'oisans

Dimanche 3 juin 2012. Pour les adeptes de course à pieds en montagne et également pour les marcheurs, le Trail de l'Oisans se déroule à deux pas de Bourg d'Oisans, au départ d'Ornon. Parcours de 40, 30, 20 et 10 km (parcours 10 km ouvert aux marcheurs). Trails de 500m pour les enfants de 4 à 7 ans et de 1 km pour les 8 - 12 ans. Le p'tit plus : des animations pour les enfants le matin, pendant que leurs parents font la course. Le gros plus : un parcours magnifique et techniquement varié au coeur de la vallée de la Lignarre et du massif du Taillefer. Renseignements et inscriptions : Oisans Tourisme - 04 76 11 39 73 - www.montagne-oisans.com

Les Jeudis des Refuges de l'Oisans

Du 5 juillet au 30 août 2012. Les gardiens de refuge de l'Oisans ouvrent grand leurs portes aux familles et aux enfants. Chaque jeudi de l'été, une animation permet de découvrir leur univers. Demi-pension (dîner + nuitée + petit-déjeuner) et animation offerte. Moins de 8 ans : 10€; De 8 à 18 ans : 19€; Adultes : 29€ Programme complet disponible à l'office de tourisme et sur www.montagne-oisans.com

Route des Savoir-Faire de l'Oisans

5 membres ont rejoint la Route en 2012
- Caroline Hanania : sculptrice à Bourg d'Oisans
- David Dalton : maître verrier à Huez en Oisans
- Sophie Dode : peintre aux 2 Alpes
- Julie Sauvage : potière à Venosc
- Annie Lavoye : maître artisan à Venosc (travail de la soie) et Laurence Bois : créatrice de bijoux
Plus d'informations sur le site www.route-savoir-faire-oisans.fr

Election de Miss Pays d'Oisans

Cette année, l'élection de Miss Pays d'Oisans se déroulera à l'Alpe d'Huez, lors d'un spectacle au Palais des Congrès. Les dossiers de candidature sont à télécharger sur internet : <http://www.misspaysdoisans.sitew.com/#Accueil.A>